

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

(Au 1<sup>er</sup> janvier 2019)

Sur présentation d'un justificatif en cours de validité :

### Gratuité d'accès au musée :

- Moins de 18 ans
- 18-25 ans ressortissants de l'Union Européenne
- Enseignants en activité détenteurs du Pass Education
- Détenteurs du Paris Museum Pass
- Les militaires de l'opération Sentinelle.

### Gratuité totale d'accès au musée et aux expositions temporaires payantes :

- Moins de 12 ans
- Personnes en situation de handicap et un accompagnateur
- Champ social, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux (sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois) (*Demandeurs d'emploi, justificatif de l'inscription à Pôle emploi – ASSEDIC / Attestation de CMU ou CMU complémentaire (Couverture Maladie Universelle / Attestation de paiement du RSA (Revenu de Solidarité Active – anciennement RMI) / ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) / ATA (Allocation Temporaire d'Attente - pour détenus libérés et demandeurs d'asile) / AER (Allocation Equivalent Retraite) / ASV (Allocation Supplémentaire Vieillesse) / ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) / APS (Attestation Provisoire de Séjour) / récépissé constatant du dépôt de demande de statut de réfugié / carte de séjour temporaire (validité de un an sans travail possible) / carte solidarité transport*)
- Détenteurs du Pass de la Cité (+ 1 accompagnant pour les titulaires d'un Pass Duo)
- Étudiants de l'École de Chaillot
- 1<sup>ère</sup> année de licence des ENSA
- Accompagnateurs de groupes scolaires (un adulte pour 10 élèves au maximum / pour 6 élèves jusqu'au CP)
- Conférenciers relevant des ministères français de la Culture et du Tourisme ou de la Réunion des Musées Nationaux
- Guides-interprètes
- Journalistes sur présentation d'une carte de presse
- Membres ICOM, ICOMOS, ICAM
- Personnel scientifique des musées
- Détenteurs de la carte Culture et un accompagnateur
- Les artistes professionnels des arts graphiques sur présentation de l'attestation annuelle

### Tarif réduit aux expositions temporaires payantes :

- 12-25 ans

### Tarif réduit au musée et aux expositions temporaires payantes :

- 18-25 ans non ressortissants de l'Union Européenne
- Groupes (à partir de 10 personnes payantes)

### Tarif réduit à l'auditorium (cours publics) :

- Etudiants
- Demandeurs d'emploi
- Architectes du patrimoine
- Détenteurs de la carte Culture
- Bénéficiaires de minima sociaux
- Personnes en situation de handicap
- Groupes (à partir de 10 personnes payantes)

Tarifs 2019 sous réserve de modification